

En pratique.....

INSCRIPTION : AVANT le 3 octobre 2008

IMPORTANT

La capacité d'accueil du VTF est limitée à 180 personnes
La participation à cette journée sera strictement réservée aux personnes inscrites et portées sur les listes nominatives à émarger dès l'accueil.

- ➔ **Retourner le coupon réponse ci-joint un coupon par participant** (à dupliquer si nécessaire)
- ➔ **Frais d'inscription : 10 euros** par personne pour participation aux frais de repas
- ➔ **Joindre le règlement au coupon réponse**
Chèque libellé à l'ordre de **l'Agent Comptable de la Caf de la Manche**
- ➔ **Pour tout autre mode de règlement, nous contacter**

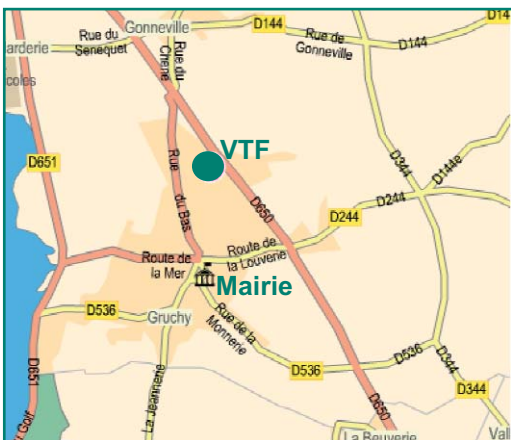
CHOIX DE L'ATELIER : pré-inscription nécessaire

- ➔ Sur le coupon réponse, classer les ateliers par ordre de préférence, de 1 à 5

A NOTER : IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION.

Le nombre des participants est limité à 50 par atelier. Les organisateurs se réservent le droit d'équilibrer le nombre des participants dans les ateliers et aviseront les personnes concernées.

VTF Le Sénéquet - 50560 BLAINVILLE sur MER



Pour toute information complémentaire :

Florence Berruer
☎ **02 33 87 49 38**

florence.berruer@cnafm.fr

Rencontre Départementale du REAAP

Ruptures, séparations et recompositions

Une histoire de liens



Jeudi 23 octobre 2008

de 8h30 à 17h

au VTF du Sénéquet

BLAINVILLE sur MER



Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de la Manche

Au programme....

8 h 30 **Accueil autour d'un café**

9 h 00 **Ouverture de la Journée**

Nicolas Beauque, Directeur adjoint chargé de l'Action Sociale, Caf de la Manche
Pascal Hoste, Directeur départemental de la DDASS

9 h 30 **Cinq Ateliers-débats, au choix**

11 h 45

Décrire, prévenir le syndrome d'aliénation parentale : un défi pour les intervenants de la famille

Olga Odinetz, présidente d'ACALPA (*Association contre l'Aliénation Parentale pour le maintien du lien familial*).

De plus en plus d'enfants perdent le contact avec l'un de leurs parents après la rupture conjugale.

Ce n'est pas tant la séparation que la persistance des conflits qui bouleverse l'enfant. Un problème à la fois de justice et de société se traduisant souvent par une problématique de santé mentale. Comment intervenir pour une meilleure protection des enfants et un meilleur accompagnement des parents lors de leur séparation ?

Utiliser le génogramme pour éclairer un moment de crise ou de questionnement, pendant l'entretien familial

François-Xavier Boulet, maître de conférence, psychologue clinicien CMPP, psychologue

Le génogramme est une représentation graphique de l'histoire familiale, de ses liens, ses événements, ses répétitions, ses secrets, des rôles de chacun. Il permet, entre autre, d'accompagner les questions de l'enfant qui a du mal à se situer dans sa famille éclatée ou recomposée.

Techniques du génogramme avec supports cliniques. Théorie de la répétition transgénérationnelle.

La coparentalité

Eric Verdier, psychologue à la Ligue Française pour la Santé Mentale

La notion de coparentalité repose sur trois valeurs fondamentales autour de l'enfant : équité, clarté et respect.

Définir son rôle de parent à partir de la notion de coparentalité, cela signifie donc :

protéger les relations que l'enfant a avec ses parents ;

lui permettre de savoir clairement de qui il est issu et quelle place occupe chacun-e ;

respecter les liens affectifs construits avec d'autres « tuteurs éducatifs ».

12 h

D
E
J
E
U
N
E
R

Au programme....

La parole de l'enfant dans la justice familiale

Marc Juston, président du Tribunal de Grande Instance de Tarascon.

Tout enfant est légalement reconnu comme sujet de droit et son audition peut être utile pour le juge, mais l'audition de l'enfant présente certains risques et limites. Le Juge aux Affaires Familiales, confronté au quotidien au Droit de la Famille, aux Droits de l'Enfant, à la désresponsabilisation des parents, à la crise de l'autorité parentale, à l'enfant devenu décideur, doit se rappeler en permanence qu'il faut traiter l'enfant en enfant.

La précarisation monoparentale

Gérard Neyrand, sociologue

Aujourd'hui, la femme en situation monoparentale est, plus que tout autre, soumise à un processus de précarisation. Pour beaucoup d'entre elles cela débouche sur une précarité durable, économique, mais aussi relationnelle, sociale, affective... Comment en sommes-nous arrivés là ? Quoi faire ?... au regard de la recherche-action réalisée à Marseille par le sociologue Gérard Neyrand et la psychanalyste Patricia Rossi.

13 h 30

TABLE RONDE

16 h 30

Olga Odinetz, Eric VERDIER, Marc Juston, Gérard Neyrand,

Diversité des ruptures, des situations et des vécus post-séparations. La place de l'enfant : le rapport de l'enfant à ses parents séparés dépend d'un ensemble complexe de facteurs sociaux, relationnels, économiques, psychologiques... dont nous essaierons d'évoquer les implications, tant au niveau du mode de résidence mis en place qu'à celui des relations parents-enfant et des liens de filiation en jeu.

**À L'ISSUE DES INTERVENTIONS,
L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS SERA INVITÉ
À ÉCHANGER, DÉBATTRE, TÉMOIGNER...**

16 h 30

Clôture de la journée

Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de la Manche
Animation : Florence Berruer

Caf - 54 bd R Schuman - BP 239 - 50102 Cherbourg-Octeville cédex

www.reseau-parental.50.net

